



Grand Est et Ile de France



Exploitations allaitantes : positionnez vos résultats économiques de 2022



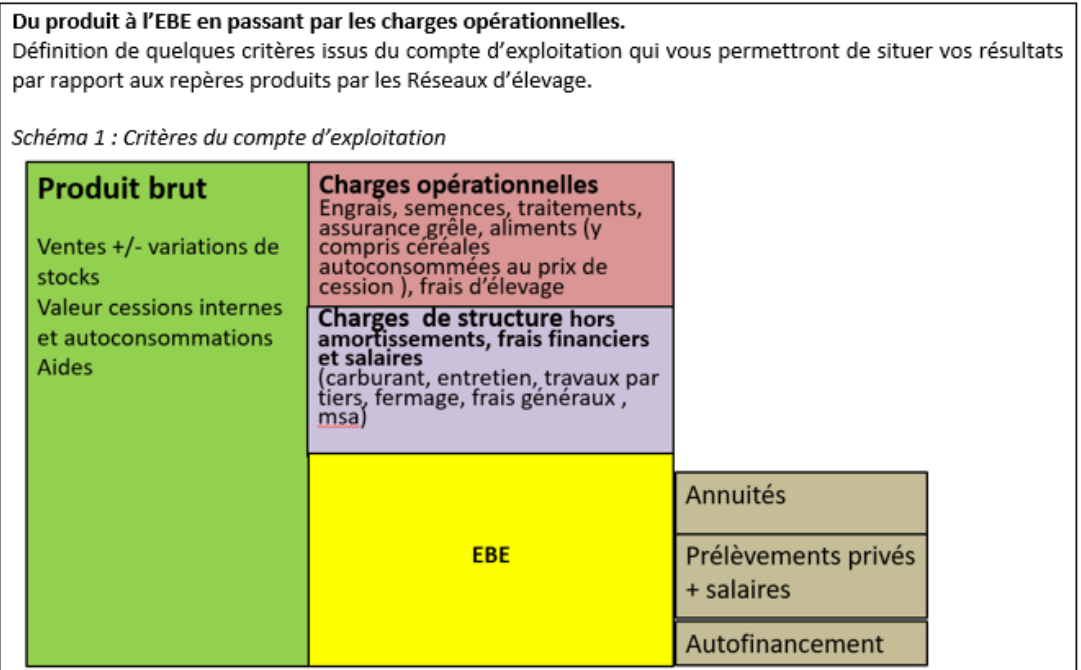
Après une année 2021 humide qui avait permis de reconstituer les stocks fourragers, 2022 a été marquée par une nouvelle sécheresse printanière et estivale. En parallèle, en raison du contexte géopolitique, la hausse des cours agricoles s'est fortement accélérée. Les cours des bovins viande finis et des broutards ont été très favorables et les cours des céréales se sont envolés pour atteindre des sommets jamais atteints.

Dans ce contexte, les Réseaux d'Elevage vous proposent des repères économiques pour situer les résultats de votre exploitation en 2022.

Les démarches analytiques telles que les calculs de coûts de production, prix de revient, coûts alimentaires, marges brutes... permettent d'analyser finement chaque composante d'un atelier afin de les comparer à une référence ou à d'autres ateliers du même type pour en déduire les postes à améliorer.

Mais pour éviter toute erreur d'interprétation, il est indispensable au préalable de s'assurer de la cohérence entre les différents ateliers grâce à l'analyse globale, en déterminant l'efficacité de son exploitation.

COLLECTION RÉSULTATS



DETERMINEZ LE SYSTEME AUQUEL VOUS APPARTENEZ ...

A partir du suivi des fermes de références, les Réseaux d'élevage Bovins viande fournissent à l'ensemble des éleveurs allaitants des repères économiques en fonction de la typologie simplifiée suivante :

- **Systèmes herbagers extensifs** : exploitation spécialisée viande, de type naisseur ou naisseur engraisseur de bœufs, avec un chargement inférieur à 1,2 UGB/ha de surface fourragère (SFP)
- **Système herbager intensif** : exploitation spécialisée viande, de type naisseur ou naisseur engraisseur de jeunes bovins, avec un chargement supérieur à 1,4 UGB/ha SFP.
- **Système de polyculture-élevage viande** : exploitation combinant deux ateliers ayant relativement le même poids : un atelier viande de type naisseur ou naisseur engraisseur et un atelier de cultures de vente.
- **Système céréalier avec atelier viande complémentaire** : exploitation avec un atelier cultures de vente dominant et un atelier viande de type naisseur ou naisseur engraisseur. Présence de cultures de type betteraves, maïs grain, luzerne pour la déshydratation.

... ET SITUER VOS RESULTATS ECONOMIQUES 2022 SUR LES REPERES

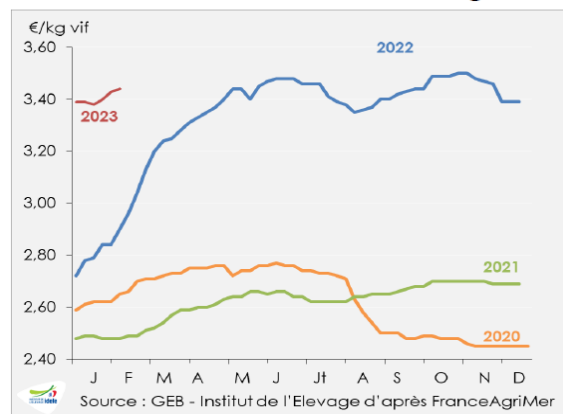
Le schéma 2 présente des repères économiques pour les trois principaux ratios à analyser dans le fonctionnement global d'une exploitation.

Le produit brut par ha de SAU dépend du niveau d'intensification global de l'exploitation et de la part des cultures de vente.

Les cours de la viande et du maigre n'ont pas cessé d'augmenter d'où des produits viande en hausse en 2022 (+20% / à 2021). Toutes les catégories en ont bénéficié et il n'y a pas eu de saisonnalité marquée sur les prix.

Avec les cours atteints en 2022, couplés à des bons rendements pour les cultures d'hiver, les produits cultures s'améliorent très fortement (+30 à 50%), davantage que les produits viande. Les systèmes avec une part importante de cultures d'été ont pu être plus impactés par la sécheresse et avoir une évolution de produit moindre.

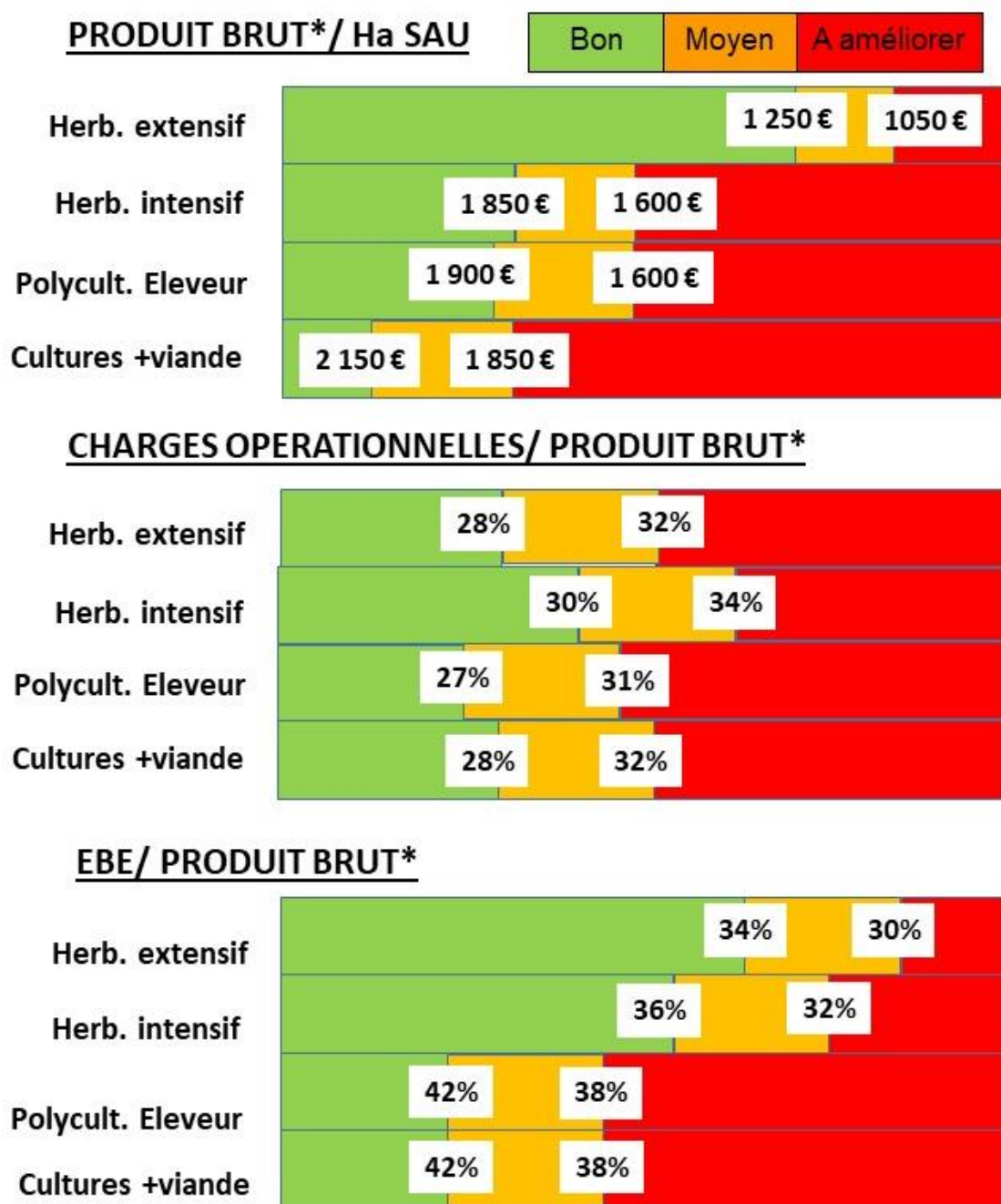
• Mâle charolais U de 350 kg



Au final, les repères de produit brut/ha des exploitations sont en nette progression par rapport à 2021 (+150 et 350 €/ha pour les plus spécialisés en élevage à + 500€/ha pour les exploitations avec une forte dominance des cultures).

En cas de produit insuffisant dans votre exploitation par rapport aux repères proposés, les raisons sont à rechercher parmi les points suivants : système non optimisé (niveau d'intensification, cohérence du système fourrager...), mauvaises performances techniques du troupeau (reproduction, mortalité, croissances, poids de vente), rendements des cultures inférieurs aux moyennes de l'année (hétérogénéité des rendements selon les zones), historique d'aides défavorable, accès ou pas à l'ICHN...

Schéma 2 : positionner vos résultats économiques 2022

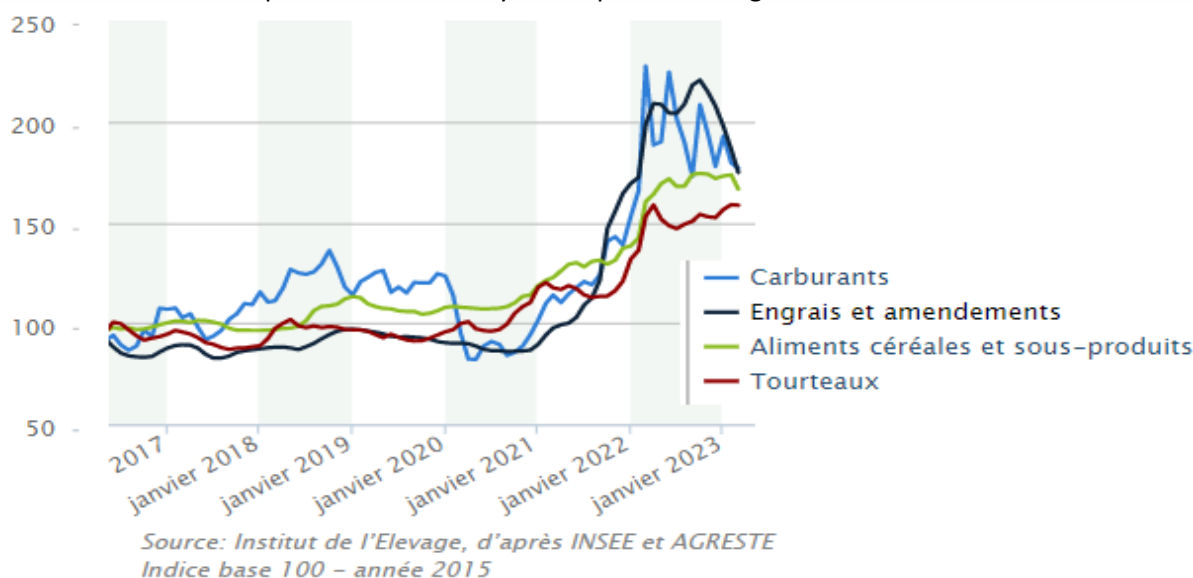


* : le produit intègre l'ICHN sauf pour le système Cultures +viande.

Au niveau des charges opérationnelles 2022 :

- la nouvelle sécheresse printanière et estivale a nécessité des complémentations conséquentes au pâturage. Heureusement, l'utilisation des stocks de report de fourrages de 2021, la bonne résistance des maïs et le pâturage automnal prolongé grâce aux repousses ont généralement permis d'éviter l'achat de fourrages. En revanche, les prix des aliments ont fortement augmenté (+20%).
- la flambée du prix des engrais était déjà engagée pour la récolte 2022.

Schéma 3 : Indices des prix d'achat des moyens de production agricoles - IPAMPA



En conséquence, le **ratio charges opérationnelles sur produit brut** à respecter est réévalué de 3 à 4 points par rapport à 2021 dans les systèmes allaitants « herbagers ». Il est cependant diminué de 2 points pour des systèmes « cultures + viande » en raison de l'augmentation plus forte du produit. Chez les herbagers, la maîtrise est d'autant plus difficile que le système est intensif, car plus dépendant des cours des matières premières.

Lorsque les charges opérationnelles sont trop élevées, il faut rechercher les marges de progrès en priorité du côté de la conduite alimentaire des animaux, notamment en développant l'autonomie du système, mais aussi en optimisant les itinéraires techniques des cultures par rapport à des objectifs de rendement réalistes.

En parallèle, les charges de structure ont de nouveau augmenté, notamment les charges de mécanisation et d'énergies.

Les objectifs de ratios d'EBE/Produit brut à atteindre pour la campagne 2022 ont donc été stabilisés autour de 34-36% d'EBE/Produit brut pour les systèmes « herbagers » et relevés à 42% pour les systèmes avec cultures de vente.

Un EBE faible peut être la conséquence d'une productivité insuffisante ou d'un excès de charges opérationnelles, mais aussi provenir d'un excès de charges de structure, le principal poste à surveiller étant la mécanisation. Les dépenses de structure dépendent de plusieurs facteurs liés aux activités de l'exploitation, mais aussi des choix stratégiques des chefs d'exploitation (recours aux travaux par tiers, politique de renouvellement du matériel...). Certains leviers sont actionnables pour optimiser au mieux ces dépenses (mutualisation du matériel, dimensionnement des moyens de production...).

Les repères proposés permettent de positionner vos résultats même s'ils intègrent difficilement l'hétérogénéité des situations.

Avec les cours des produits au plus haut et l'inflation qui ne se répercute encore qu'en partie en 2022, les résultats économiques de l'année sont donc globalement bons, voire très bons.

Attention à ne pas se laisser griser par ces résultats en investissant massivement pour éviter de payer des impôts et des cotisations sociales. En effet, les annuités doivent rester supportables sur le long terme et en particulier avec des résultats qui seront moindres dès 2023 compte tenu de l'envolée des coûts de production et des prix de vente des cultures en baisse.

Par ailleurs, les besoins de trésorerie sont accrus du fait de l'augmentation durable des intrants et il faut conserver une partie de l'amélioration des résultats de cette année pour couvrir ces besoins supplémentaires.

Dans ces périodes de fortes incertitudes où de nombreux outils analytiques sont disponibles pour vous aider à gérer vos ateliers, il ne faut pas oublier les fondamentaux : l'analyse globale de votre exploitation en fait évidemment partie.

POUR EN SAVOIR PLUS

Référentiel économique INOSYS Réseaux d'élevage du Grand Est et d'Ile de France -Année 2022.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Mai 2023 – Référence Idele : 00 23 602 005
Crédit photos : Institut de l'Élevage

Ont contribué à ce dossier :

Joël MARTIN – Chambre d'agriculture des Ardennes
Léa DROUVROY – Chambre d'agriculture de la Haute-Marne
Florian BOYER – Chambre d'agriculture de la Meurthe et Moselle
Emeline YVON – Chambre d'agriculture de la Meuse
Céline ZANETTI – Chambre d'agriculture de la Moselle
Denis MOULENES – Chambre d'agriculture des Vosges
Jennifer GIRARDEAU – Chambre d'agriculture d'Ile de France
Laurence ECHEVARRIA – Institut de l'élevage.

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Avec  la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Confédération Nationale de l'Élevage 


inosys
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE